

CCRHSPA
LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRÉPARATION D'UNE DEMANDE
POUR L'ÉLIMINATION D'UN PROGRAMME DE SANTÉ

1.0 PRÉSENTATION DU PROGRAMME

- 1.1 Établissement(s) demandeur(s)
- 1.2 Faculté
- 1.3 École
- 1.4 Département
- 1.5 Nom du programme
- 1.6 Type de programme (ex. : Baccalauréat, certificat post-baccalauréal)
- 1.7 Titre(s) de compétence remis
- 1.8 Date proposée pour l'élimination

2.0 DESCRIPTION DU PROGRAMME

- 2.1 Expliquer la raison pour l'élimination du programme. Il faut fournir des preuves à l'appui, notamment les données liées aux inscriptions des cinq dernières années.
- 2.2 Décrire le calendrier/le processus de l'élimination pour le programme et pour les étudiants.
 - (a) Date à laquelle les nouvelles inscriptions ne seront plus acceptées/permises;
 - (b) Date prévue pour la fin du programme pour le dernier étudiant inscrit;
 - (c) Programmes semblables pour les étudiants, s'il y en a.

3.0 CONSÉQUENCES DE L'ÉLIMINATION DU PROGRAMME

- 3.1 Décrire les conséquences que pourrait avoir l'élimination du programme sur les besoins en ressources humaines dans le domaine de la santé dans la province et dans la région atlantique.
- 3.2 Présenter les consultations avec le ministère de la Santé de la province au sujet de l'élimination.
- 3.3 Fournir toute information supplémentaire qui, selon l'établissement, aidera le CCRHSPA à comprendre l'élimination proposée. Fournir de l'information au sujet de l'accès à d'autres formations semblables recommandées, s'il y a lieu.